



**BULLETIN MUNICIPAL n° 4**

**- Octobre 2024 -**

# LES SERVICES

## HORAIRES DE LA MAIRIE

\*\*\*\*\*

lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00  
mercredi - samedi de 9 h 00 à 12 h 00

téléphone : 02.48.80.40.54

e-mail : [secretariat@mairie-cuffy.fr](mailto:secretariat@mairie-cuffy.fr)  
site internet : [www.mairie-cuffy.fr](http://www.mairie-cuffy.fr)

## PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

LUNDI	de 09 H 00 à 10 H 00	JEUDI	de 11 H 00 à 12 H 00
MERCREDI	de 11 H 00 à 12 H 00	VENDREDI	de 15 H 00 à 16 H 00

## AUTRES SERVICES

SAMU .....		15	
POMPIERS .....		18 ou 112	
GENDARMERIE	LA GUERCHE	02.48.77.55.10	(permanences du lundi au jeudi de 14h à 18h)
DDT (EQUIPEMENT)	SAINT-AMAND	02.48.61.53.83	
VEOLIA (GENERALE DES EAUX)		02.48.96.99.11	(St AMAND) / 09.69.32.35.29
EDF <i>renseignements</i>		09.69.32.15.15	
<i>dépannage</i>		09.72.67.50.18	
SMIRTOM SAINT-AMANDOIS		02.48.60.66.89	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	JOUET / L'AUBOIS	02.48.77.55.50	
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	LA GUERCHE	02.48.74.74.74	
ASSISTANTE SOCIALE	LA GUERCHE	02.48.25.26.60	(sur rendez-vous)
POSTE	CUFFY	02.48.77.53.71	
ECOLE <i>maternelle / cantine / garderie</i>	CUFFY	02.48.80.41.93	
<i>primaire</i>		02.48.80.45.03	
CENTRE SOCIOCULTUREL	CUFFY	02.48.80.40.73	
INFIRMIERE	CUFFY	02.48.76.42.21 / 06.38.73.44.10	

## PERMANENCES ORGANISMES A LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

➤ **MAISON FRANCE SERVICES** est installée à l'entrée du parc Maurice Fuselier.

Deux hôtesses se relaient afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des organismes suivants :

CPAM, CAF, CARSAT, MSA, RSI, Pôle Emploi, Conseil Général du Cher, Primrenov, permis de conduire, carte grise

**HORAIRES** : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (☎ : 02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89)

mail : [franceservices@mairie-laquercheaubois.fr](mailto:franceservices@mairie-laquercheaubois.fr)

Certains organismes y assurent des permanences :

PROMETHEE – CAP EMPLOI - ☎ : 02.48.67.51.51	3 <sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h sur RDV
CDAD – PERMANENCE JURIDIQUE - ☎ : 02.48.68.33.83 / 06.85.42.95.14	1 <sup>er</sup> lundi du mois de 13h30 à 15h30
A.S.E.R. (Association Solidaire Emplois Ruraux) : 02.48.23.90.70	chaque jeudi de 9h00 à 12h00 sur RDV
CODHAJ (Comité Départemental Habitat Jeunes)	2 <sup>ème</sup> mardi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV
CAF	borne de consultation en permanence visioconférence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
CARSAT CRAM - ☎ : 39 60	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredi du mois uniquement sur RDV
CICAS - ☎ : 0820 200 189	 <b>permanence supprimée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017 – s'adresser à BOURGES ou NEVERS</b>
MISSION LOCALE CHER SUD	lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - ☎ : 02.48.82.10.35

### ➤ Permanences salles municipales de la Mairie de LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS :

- FACILAVIE : sur RDV - 02.48.23.06.70
- Défenseur des Droits 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9 h à 12 h - 06.40.51.27.76

## PERSONNEL COMMUNAL

- SERVICE ADMINISTRATIF Mme LANGLOIS - Mme HEURLEY – Mme GUENOT
- SERVICE SCOLAIRE / TECHNIQUE Mme ALVES – Mme BLAHYJ - Mme CLEMENT - Mme SENICA ROCHEL – Mme DAPOGNY
- SERVICE TECHNIQUE M. CASSIOT

### HORAIRES BUS DIRECTION NEVERS (réseau RÉMI)



Service de transport à la demande  
mis en place par le Conseil Régional du Centre.

réservation obligatoire au **0 806 70 33 33**

### La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de CUFFY vous accueille le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00



# LE MOT DU MAIRE



Un été maussade, un climat politique national bizarre, un évènement mondial qui a connu une grande ferveur : les jeux olympiques et paralympiques !

De juillet à septembre, différentes manifestations ont eu lieu sur notre commune :

- La Brocante de la SAINT-MAURICE organisée par le Comité des Fêtes connaît toujours un réel succès, plus de 160 exposants le dimanche et de très nombreux visiteurs toute la journée. N'oublions pas la soirée du samedi soir qui malgré une température peu élevée a accueilli un public averti pour assister au concert.

Le Comité des Fêtes a également organisé avec l'association Guerchoise un conte musical au centre socioculturel ainsi qu'une journée culturelle, « ARTS A PRESLES » qui a reçu un public nombreux.

- Le tournoi de tennis, ouvert à tous les joueurs licenciés, a connu un succès important. Entre l'accueil enthousiaste et convivial des organisateurs et la qualité des installations, ce tournoi devient un évènement majeur du département du Cher.
- Le Cochonnet a organisé son deuxième tournoi pour les jeunes et a participé aux demi-finales de la coupe du Cher de pétanque à CUFFY.
- L'association de la Sauvegarde du Patrimoine a organisé le concert « MÉLODIE GUITARE » à la Tour, le concert des « LIGÉRIANES » et le concert de violon « YURI KURODA » à l'église sans oublier la commémoration à la stèle du soldat WILKINSON. La traditionnelle messe de la Saint-Hubert avec les sonneurs « les Échos de la Plaine » de VARENNES-VAUZELLES et les équipages de veneurs « Chante aux Vents » de MAREUIL-SUR-ARNON est toujours un évènement prisé par de nombreux participants ainsi que les journées du patrimoine.

Un grand merci à tous ces acteurs qui animent notre village sans oublier les autres associations qui, toute l'année, proposent des activités, des animations, des soirées... N'oubliez pas que tous ces évènements sont organisés par des bénévoles. Ceux-ci ont besoin de membres pour maintenir ou pour développer leurs activités. Bien entendu, si les associations ont un rôle important dans l'animation de notre village, nous ne pouvons pas oublier le tissu économique lié au tourisme qui nous accueille ainsi que de nombreux touristes :

- L'hôtel restaurant de la Grenouille
- L'Auberge du Pont Canal
- La Cabana
- L'Escale du Guétin

Le marché estival à la halte nautique contribue également à rendre notre village attractif.

Le nombre de commerçants augmente ainsi que la fréquentation.

Loire à Vélo, plaisanciers, visiteurs du Pont-canal et du Bec d'Allier, aire de pique-nique entre les deux ponts, chemins de randonnées... notre village connaît un véritable développement touristique et devient une destination choisie par de nombreux visiteurs, mais reste pour nous les habitants, un lieu de vie très agréable.

**Le Maire, Olivier HURABIELLE**

## - HORAIRES d'OUVERTURE des DECHETTERIES -

### ➤ TORTERON

lieu-dit PATINGES - ☎ : 06.19.79.16.23

- Lundi	fermé
- Mardi	13 h 30 / 16 h 50
- Mercredi	08 h 30 / 11 h 50
- Jeudi	13 h 30 / 16 h 50
- Vendredi	08 h 30 / 11 h 50
- Samedi	13 h 30 / 16 h 50

### ➤ LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

rue Pierre Boucher - ☎ : 06.19.79.16.23

fermé
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50





# CONSEIL MUNICIPAL du 8 AVRIL 2024

Nombre de Membres :

## - PROCÈS-VERBAL -

- en exercice 15
- présents 14
- votants 14
- quorum 08

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le LUNDI 8 AVRIL 2024 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

**Présents :** MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR DUPOUY BAUJARD PENARD LEJEUNE PASTOUT PILLIER BARON ROCHE CHAHINIAN (arrivée 18H55)

Date de convocation : 27/03/2024

Date d'affichage : 27/03/2024

**Absente :** Mme KAZUZNY, excusée  
**Secrétaire de séance :** Mme LORRE Odile

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

### 1) COMPTE DE GESTION / COMPTE ADMINISTRATIF 2023

M. le Maire présente le compte de gestion qui fait apparaître :

- section de fonctionnement	. dépenses	725 649.95 €		
	. recettes	933 209.61 €	. excédent	207 559.65 €
- section d'investissement	. dépenses	403 005.53 €		
	. recette	402 123.43 €	. déficit	-882.10 €
- résultat de clôture			. excédent	206 677.55 €

A l'unanimité, le CM approuve le compte de gestion dressé par le receveur municipal.

M. le Maire se retire ensuite afin de laisser l'assemblée placée sous la présidence de M. LYON, délibérer sur le compte administratif dont le résultat est identique à celui du compte de gestion.

A l'issue d'un vote, le CA est adopté à l'unanimité.

### 2) BUDGET PRIMITIF 2024

M. le Maire reprend la présidence du CM et présente à l'appui de divers documents le budget primitif 2024 élaboré lors de la réunion des commissions « Finances » et « Travaux » du 13 février et concernant notamment :

- section de fonctionnement :
  - . l'aménagement de la cours de récréation en espaces verts
  - . la démolition de la maison en ruine rue de la mairie
  - . le changement d'éclairage au court de tennis
  - . les participations aux différents syndicats intercommunaux
  - . les recettes principales et dotations de l'Etat et de la CDC
  - . le relèvement des taux communaux d'imposition de 1 % adopté à l'unanimité (FB 39.31 % - FNB 41.62 % - TH 15.23 %)
- section d'investissement :
  - . l'achat de matériel technique (atelier/divers)
  - . les travaux programmés dans différents secteurs (réfection de voirie et opérations SDE 18 liées à l'éclairage public)
  - . les travaux à la mairie (fenêtres en bois côté rue) / accessibilité au local associatif (cheminement extérieur)
  - . les recettes prévisionnelles (récupération TVA, taxe aménagement, subventions, emprunt)

A l'issue d'un vote, le CM adopte à l'unanimité le budget primitif 2024 qui s'équilibre à :

- 993 051 € en fonctionnement
- 161 129 € en investissement

L'assemblée décide également à l'unanimité :

- d'allouer au CCAS une aide financière de 12 000,00 €
- d'octroyer à la Coopérative Scolaire une subvention d'un montant total de 5 110 € (fonctionnement / voyages scolaires / classe découverte de mer).

### 3) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

#### Point sur les travaux concernant :

- Tailles des arbres de la commune
- Entretien des espaces verts (renouvellement contrat avec entreprise)
- Pose d'un nouveau morceau de gouttière sur le préau de l'école primaire
- Remplacement de la gouttière à la mairie (fuite)
- Pose d'une clôture en grillage ainsi que l'installation d'un portail à l'arrière de l'école maternelle
- Terrassement afin d'aplanir le terrain et évacuation du surplus également à l'arrière de l'école maternelle
- Remplacement du placo, pose de laine de verre et changement des fenêtres dans la salle des archives, salle de musique ainsi que la salle Aubeis de Terre et de Feu.
- Création d'une rampe afin que les personnes à mobilité réduite puissent accéder au local associatif

#### L'assemblée accepte à l'unanimité :

- le plan de financement proposé par le SDE 18 pour l'extension de l'éclairage public (rue des Fourmis) : 1281.59 € HT dont 50% à la charge de la commune 640.80 € HT
- le plan de financement proposé par le SDE 18 pour la rénovation de l'EP :
  - à la Chappe (suite à une panne)
  - rue des Caillettes et au Rond-point du Guétin (remplacement)  
2704.35 € HT dont 50 % à la charge de la commune 1352.80 € HT
- le versement de l'indemnité versée par GROUPAMA suite au sinistre parvenu à l'église (21256.01 €)
- le versement des indemnités versées par GROUPAMA suite au sinistre de la salle des commissions (2380 € +840 €)

#### Affaires scolaires

Il est noté que :

- le dernier conseil d'école a eu lieu le 19 mars.
- les effectifs provisoires enregistrés pour la rentrée scolaire 2024/2025 sont estimés à 87 élèves.
- une réorganisation a été faite suite à l'arrêt maladie de deux agents (remerciement à tout le personnel de l'école pour les remplacements et à Mr LYON pour la cuisine).
- un contrat a été souscrit auprès de l'entreprise SOGIREST afin d'assurer la continuité du service cantine du 08 au 19 avril.
- le règlement intérieur a été modifié : les enfants doivent être accompagnés jusqu'à la garderie et non pas laissés au portail.

### 4) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur les dossiers concernant :

- le vote des 5 budgets 2024 de la CDC lors du conseil communautaire du 4 avril
- l'ouverture du centre de loisirs sur le site de Cours-les-Barres durant les prochaines vacances scolaires du 22/04 au 03 /05
- l'inventaire des routes et chemins communaux sera effectué par la CDC pour chaque commune dans le cadre de mutualisation
- la construction de deux gendarmeries (fixe et brigade mobile) sur la commune de Jouet sur l'Aubeis et la Guerche sur l'Aubeis sont au stade des décisions administratives.

### 5) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée est informée :

- que la réouverture de la halle nautique pour la saison 2024 a eu lieu le 29 mars.
- qu'une fermeture provisoire sera mise en place le temps des travaux concernant la restauration de la porte de l'église.
- que le rapport 2023 du SDIS du Cher comptabilise 61 interventions sur la commune.
- que les travaux d'enrochement des digues sont achevés (levée des Joigneaux et la Grenouille).
- qu'une relance a été faite auprès du Conseil Départemental concernant la pose des panneaux 50 à la Grenouille
- qu'un dépôt de plainte concernant le dépôt sauvage chemin de l'Aubray a été fait ; l'enquête suit son cours
- qu'une occupation temporaire a été accordée afin d'autoriser un propriétaire à utiliser et clôturer provisoirement un chemin communal inutilisable pour la promenade.
- qu'une décision de recourir aux services de l'association ASER du 1<sup>er</sup> juin au 31 août (avec possibilité de prolongement) pour effectuer des missions de nettoyage et désherbage durant la période estivale a été prise.
- du départ en retraite de Mme RAIMOND au 1<sup>er</sup> mai.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

- pour la mise en place de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat pour les agents communaux
- pour le choix d'un référent déontologue pour les élus locaux : Mr DURUISSEAU Franck

Mr LYON signale qu'une des bornes de recharge pour les véhicules électriques sera supprimée car peu utilisée et coûteuse d'entretien et d'abonnement.

Mr LESUEUR informe que l'inauguration de la station d'épuration aura lieu le vendredi 17 mai. Un point sur les différentes manifestations organisées par l'Association du Patrimoine est fait.

Mr DUCROT :

- rappelle qu'un signalement avait été fait suite au dépôt de ferraille sur le domaine public (rue des Canches). Une seconde relance a été faite.
- signale le passage de quad ou de 4x4 chemin des Acacias, ce qui a engendré de forts dégâts et rappelle que les véhicules à moteur ne sont pas autorisés à emprunter les chemins verts.
- constate le déversement d'huile ou de gazole rue des Fourmis.
- un devis est attendu pour la remise en herbe rue des Vieilles Rames.
- rapporte que des bacs de tri / poubelles ont été détériorés et certains ont été emportés dans diverses rues de la Commune.
- informe que le portillon de l'école maternelle va être rehaussé afin de rendre inaccessible l'ouverture aux Enfants.
- un rendez-vous est pris pour le traçage au sol du stop rue des Vieilles Rames.
- le recouvrement des tags à caractère antisémite sera fait prochainement.
- informe que les marquages au sol dans diverses rues de la commune correspondent à la géolocalisation de toutes les canalisations afin de refaire la cartographie.
- signale que le radar pédagogique situé à La Grenouille est réparé.

Mme PENARD s'inquiète de l'accès à l'étang communal suite à la fermeture de la route de Torteron due aux travaux de réfection de la chaussée par le C.G.R.

Mme ROCHE :

- remercie le CCAS pour la distribution de chocolats de Pâques aux enfants de l'école.
- constate une détérioration de la chaussée engendrant des nids de poule rue du Colombier.

Mme LORRE :

- Requête de Mr SARRAZIN : demande pour quelle raison la tonte des bas-côtés s'arrête à la limite de son terrain et ne s'effectue pas jusqu'à la passerelle.
- signale un arbre mort rue de la Chaume et demande qu'il soit abattu afin de sécuriser les lieux.
- fait le point sur l'organisation des prochaines activités proposées par la Municipalité :
  - . troc jardin le 4 mai
  - . marché estival chaque vendredi après-midi du 31 mai au 31 août (fait appel aux bonnes volontés pour l'organisation, essentiellement du début et de la fin de celui-ci).

- Séance levée à 21H 15 -



Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

**Pour tout renseignement :**

**contacter l'accueil de la mairie**

**ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.83**

**ou courriel : [dsn.csn-trs@sqa.defense.gouv.fr](mailto:dsn.csn-trs@sqa.defense.gouv.fr)**

# Les associations communales ...

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

---



Et voilà ! L'année reprend pour la GV !

Les cours ont repris le lundi 2 septembre et sont assurés par Léa, monitrice diplômée.

Si vous souhaitez faire du sport, deux séances découverte vous sont proposées.

Mme GHEERAERT a cessé son mandat de présidente et a été remplacée par Mme CRUTAIN.

Nous organiserons notre traditionnelle **randonnée pédestre le 13 octobre** prochain, avec un départ de la mairie de CUFFY à 9 h 00.

Nous vous y attendons nombreux et nombreuses !

**Pour tout renseignement, une adresse mail est à votre disposition :**  
[gymvolontairecuffy18@gmail.com](mailto:gymvolontairecuffy18@gmail.com)

## LA CLÉ DES CHANTS

---

La Clé des Chants vous propose deux journées de stage :

**SAMEDI 12 OCTOBRE ET 23 NOVEMBRE 2024**

### Le corps, la voix

Mobilité corporelle à partir du souffle. Inspirer et expirer pour trouver une bonne énergie avec une posture juste par le biais de l'écoute de son corps et de sa voix. Dire l'émotion refoulée, la chanter, la mettre en mouvement, trouver sa place. Nous aborderons ces techniques posturales allongés, assis, et debout. Chanter seul ou chanter ensemble, à chœur et en chœur.

Une tenue souple, un tapis, un pique nique, et de la bonne humeur dans la découverte !

**Nul besoin de savoir chanter**

Prix de la journée 65 € (5 € d'adhésion incluse).

**Pour tout renseignements horaires et lieux : [pozdo@yahoo.fr](mailto:pozdo@yahoo.fr) / 06.88.75.86.10**

Des formulaires d'inscription seront à votre disposition à la mairie de CUFFY et dans certains commerces de LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS.



## LA GAULE de CUFFY

---



L'automne arrive avec ses frimas !

La saison de la pêche du carassin approche.

Sur nos lots, cette pratique s'est déroulée dans de bonnes conditions et de belles prises ont eu lieu.

A l'étang communal, la fréquentation de pêcheurs a été satisfaisante et aucune incivilité n'a été commise.

La fermeture de la pêche a eu lieu le 30 septembre.

*Le président et son bureau*

## PLANNING CHASSE DANS LES BOIS COMMUNAUX DE CUFFY

---

La chasse sera ouverte du **VENDREDI 04 OCTOBRE 2024** au **VENDREDI 28 FÉVRIER 2025** les vendredis, dimanches et jours fériés.

Comme chaque année, la barrière sera fermée pour la sécurité de tous.

**Le président, Christian FINOT**



## CLUB DES SENIORS

---



Après deux mois de pause, le club a repris ses activités le 05 septembre dernier.

Jeux de société, jeux de cartes, riflettes, goûters ... sont au programme de ces après-midis conviviaux, les jeudis tous les 15 jours.

Nous partagerons un repas convivial au restaurant le 7 novembre.

Nous nous retrouverons le 14 décembre pour le traditionnel goûter de Noël organisé conjointement avec le CCAS de CUFFY.

*La Présidente, Véronique HURABIELLE*

## LES Q FICELÉS

---

En ce début de rentrée, les randonnées sont de retour les mercredis après-midi : petite marche entre 6 à 8 km et grande marche entre 10 à 12 km.

Avant la pause estivale, le club s'est réuni autour d'un barbecue le 6 juillet dernier; comme d'habitude beaucoup de participants et de nombreux bénévoles pour que cette journée se passe bien malgré la pluie.

Nos rifles du mois d'août ont connu une affluence moyenne.

Notre assemblée générale se déroulera le 24 novembre : celle-ci est très importante car 2024 est une année électorale.

Du 14 au 17 mai 2025 aura lieu notre sortie annuelle dans LA BRENNE à LUREUIL.

Les programmes des randonnées pour cette fin d'année sont accessibles sur le site internet de l'association à l'adresse indiquée ci-après, dans la rubrique « agenda »

**Pour tout contact avec notre association, veuillez vous adresser à :**

- M. Gilles ROUX -Président - **06.31.97.79.23**
- MM. Daniel LOISEAU et François ZAJEWSKA - vice-présidents
- adresse mail : [qficeles@gmail.com](mailto:qficeles@gmail.com)
- site internet : <http://qficeles.e-monsite.com>





La 1<sup>ère</sup> édition « ARTS A PRESLE » du 8 septembre dernier, a été un pari gagné !

Succès de la journée remporté, grâce notamment aux bénévoles du Comité des Fêtes pour la préparation de cet évènement exceptionnel.

Barnums, tables, blancs, cuisine, musique, danse, service, tout le monde a mis la main à la pâte. Encore un GRAND MERCI à cette fabuleuse équipe dont l'esprit de camaraderie n'est plus à prouver. Sans eux rien ne serait possible.

Dans le parc du château de Presle, qui ouvrait ses portes extérieures au public pour la première fois, régnait une ambiance troubadour, colorée, festive, bon enfant et sans pluie.

On pouvait y découvrir de nombreux artistes de qualité dans différents domaines tels que : peinture, photos, poterie, ferronnerie, calligraphie, écriture, artisanat, musique (notamment avec le président du Comité des Fêtes Patrick BLANCHET), et même le Tai-chi ...

Les enfants n'étaient pas oubliés et pouvaient s'exprimer sur une grande fresque.

Dans la galerie, notre cuisinier François FABRE a réalisé une restauration qui était servie le midi (*crudités, colombo de porc, riz et tarte normande*). Pour clore cette festivité, un pot de l'amitié rassemblait une centaine de personnes autour d'une sangria, puis les pizzas maison ont été servies aux derniers convives avec une animation musicale.



La traditionnelle Saint Maurice et la brocante des 14 et 15 septembre, a été une réussite malgré une météo capricieuse.

Toutefois la fraîcheur du samedi soir animé par l'orchestre « CAMEL-BACK », a quelque peu freiné l'activité de la buvette et de la restauration. Malgré cela, le public était présent.

Heureusement, pour la traditionnelle brocante, le dimanche ensoleillé a vu affluer une foule de visiteurs, compensant largement le manque à gagner de la veille.

Avec 155 emplacements occupés par 105 exposants, l'événement a confirmé son succès auprès des chineurs et amateurs d'objets rares.

Sur le plan de la restauration, 350 repas ont été servis, démontrant l'affluence importante de cette édition.

Les enfants, quant à eux, ont été comblés par les billets de manège et de tir à la carabine gracieusement offerts par le Comité des Fêtes et la municipalité, un moment attendu chaque année avec impatience par les plus jeunes.

Le groupe de danse du Comité des Fêtes n'a pas hésité à faire quelques prestations dans le bourg. **(Rappelons que des cours de danse gratuits sont assurés le lundi de 17h à 19h au centre socio-culturel !)**

Les bénévoles, fidèles au poste, ont montré leur enthousiasme pour mener à bien les festivités : mise en place des barnums, de la restauration, du bar, gestion des emplacements ...

Le gardiennage de la nuit du samedi au dimanche a été effectué par François CRUTAIN, Laurent PASTOUT et Didier DUCROT. Un grand merci à eux !

Le succès de cette brocante n'aurait pas été possible sans l'implication des nombreux bénévoles du comité des fêtes et le précieux soutien logistique de la municipalité. Un grand merci leur est adressé pour leur engagement et leur efficacité.

Le comité des fêtes remercie également l'entreprise « LE NŒUD VERT » pour avoir offert 10 gilets de sécurité floqués « comité des fêtes de Cuffy »





## Association Parents d'Elèves CUFFY

Nous approchons déjà la fin de la première période scolaire.  
Nous espérons que vos enfants ont bien repris le rythme de l'école.

De notre côté, notre assemblée générale a eu lieu le 12 septembre au cours duquel le nouveau bureau a été élu :

- Mme Letisserand Typhaine, présidente
- Mme Gien Amandine, trésorière
- Mme Devaux Clémence, secrétaire
- M Devaux Jean-Charles, trésorier adjoint



Nous avons pour nous soutenir 7 membres actifs : Benoit Danjoux, Charlotte Labeaume, Elodie Maingre, Laura Martinat, Mathilde Allier, Mylène Cheuret et notre nouvelle recrue Julie Sanfroid.

Quelques membres ont quitté l'association, nous les remercions pour leur investissement durant les années passées.

L'étude surveillée a repris rapidement avec nos chères et dynamiques bénévoles, Mme Richard, Mme Albert, Mme Bernigaud et Mme Lucas pour 14 enfants inscrits.

Les temps de lecture de contes sont reconduits avant chaque période de vacances scolaires avec Mme Kaluzny, pour le plus grand plaisir des enfants.

Nous renouvelons la vente de sapins de Noël, ouverte à tous les habitants de Cuffy. Nous vous déposerons les bons de commande dans les boîtes aux lettres le moment venu, pour une distribution samedi 7 décembre au matin.



Il est encore temps de vous joindre à notre équipe de parents bénévoles ! Nous nous réunissons quelques fois dans l'année dans une ambiance conviviale pour mettre au point l'organisation des projets. Chaque membre peut émettre son avis sur les manifestations et être force de proposition pour de nouveaux projets. L'investissement des membres est fonction de l'envie et de la disponibilité de chacun.

### Nos prochains rendez-vous

Dimanche 24 novembre : Brocante enfance et puériculture



## ***ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU CONFLUENT DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ET DE SES ENVIRONS***

### **La haie, un trésor de bienfaits méconnu.**

Grandement maltraitées par les remembrements des années 1970-80, les haies continuent à souffrir. Chaque année en France, environ 22000 kilomètres de haies disparaissent, surtout par l'agrandissement des exploitations agricoles dans un remembrement qui ne dit pas son nom, mais aussi par des particuliers puisque la mode est à la construction de murs et au calfeutrement chez soi. L'Etat ou des régions financent chaque année 7000 kilomètres de haies, peine perdue.

Pourtant, la haie devient nécessaire pourvu qu'elle soit diversifiée en espèces végétales et suffisamment haute et épaisse. C'est un écosystème performant dont les atouts sont multiples : constitutives d'un paysage qui sépare l'espace et relie le vivant, elles servent de brise vent, protègent, parquent le bétail et lui apportent du fourrage d'appoint, fournissent du bois, contribuent à la trame verte et bleue, limitent les ruissellements, donc les inondations, améliorent la qualité de l'eau, favorisent l'infiltration des eaux vers les nappes souterraines, absorbent des pollutions, maintiennent l'humidité ambiante lors des chaleurs estivales, participent à la conservation des sols, stockent le carbone, atténuent les effets du changement climatique, produisent des fruits, représentent un gain de biodiversité par les habitats qu'elles offrent aux oiseaux, mammifères, insectes, par leur diversité florale contribuent à l'apiculture, assurent les continuités écologiques, et sont un réservoir de biodiversité.

Trop d'ignorance entoure les services rendus par les haies. Pour que ceux-ci soient efficaces, encore faut-il une taille adaptée. Il n'est pas rare de voir des haies déchiquetées par l'utilisation de mauvais outils notamment l'épareuse qui doit être réservée à des pousses de l'année.

Cependant sur la commune, le PLUI, règlement d'urbanisme, prévoit plusieurs dispositions obligatoires en faveur des haies fonctionnelles. Dans le document graphique, certaines sont identifiées comme éléments caractéristiques du paysage. Dans ce cas : « - *Les haies doivent être préservées en l'état tant qu'elles sont en bon état sanitaire. - Les ouvertures dans une haie seront limitées aux besoins d'accès aux parcelles. Dans le cas contraire, la replantation d'un linéaire au moins équivalent et de caractéristiques semblables ou optimisées (diversification des essences et strates) sera effectuée.* ». Toute modification doit faire l'objet d'une déclaration préalable avec autorisation.

Dans la partie urbanisée :

« *Les haies doivent être composées de plusieurs essences locales feuillues d'aspects divers (persistants et non persistants, différentes périodes de floraison) pour former une haie champêtre se rapprochant des haies bocagères traditionnelles. Elles seront choisies dans la liste des essences à privilégier présentée en annexe 2 du règlement.* »

Donc, les haies constituées d'une seule espèce, de plus non locales sont à bannir.

Un entretien respectueux du végétal et une bonne application de ce règlement, notamment par un rappel dans les autorisations permettra d'améliorer les services rendus par les haies. Attention, afin de préserver les nidifications, la taille des haies est interdite entre le 15 mars et le 15 août. Toutes ces dispositions participent à l'embellissement paysager et à l'attraction de notre village.

***Pierre KALUZNY***

# La vie de la commune ...

## RENTRÉE SCOLAIRE

Les 84 écoliers ont rejoint le chemin de l'école le LUNDI 2 SEPTEMBRE dernier.

- Classe PS/MS :	19 élèves	(Mme LINDER)
- Classe GS/CE1 :	24 élèves	(Mme DESMINES)
- Classe CP/CE2 :	18 élèves	(Mme BERTHET)
- Classe CM1/CM2 :	23 élèves	(Mme GUILLAUMAIN)

- aide à l'enseignement : Mmes CLEMENT - SENICA ROCHEL—HEURLEY
- garderie : Mmes BLAHY - CLEMENT - HEURLEY - SENICA ROCHEL—DAPOGNY
- cantine : Mmes ALVES - BLAHYJ



## NOUVEAU COMMERCE



L'Auberge des Pêcheurs a réouvert début juillet avec un nouveau nom « **LA CABANA** ».

Anna et Fabrice vous accueillent et vous proposent des produits régionaux, des produits basques, des plats à emporter, un rayon épicerie sans oublier un dépôt de pains et de viennoiseries.

Les activités de bar et restaurant sont présentes et des soirées à thème seront organisées.

## PORTES OUVERTES

La construction de la nouvelle station d'épuration de CUFFY est terminée.

L'ensemble des membres du **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de Cuffy-Cours les Barres (S.I.A.E.P.A.)** vous propose de venir visiter, avec votre conjoint, cette construction qui est désormais opérationnelle. La société VÉOLIA, qui gère son exploitation, vous exposera son fonctionnement et sera à votre disposition pour répondre à vos questions.

**Rendez-vous le Samedi 12 octobre à 10 H 00 sur le site, Levée du Bec d'Allier**

Un parking sera à votre disposition sur l'arrière de la station avec une entrée par la rue de la Chaume.



**Le Président, J-P LESUEUR**

## C.C.A.S.

L'arbre de Noël aura lieu le **VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024** au centre socioculturel.

Les parents des enfants nés en 2022 sont invités à les faire recenser en mairie

**avant le 31 OCTOBRE 2024** dernier délai afin de bénéficier de l'arbre de Noël  
(fournir livret de famille).



## Recensement de la population 2025

**Votre commune réalisera le recensement de sa population du 16 janvier au 15 février 2025.**

Cette enquête permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Elle fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, logement, moyens de transport utilisés, et sur les logements ...

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !
- définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies ...
- identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives ...), de commerces et de logements.

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.

Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

## NOS AMIS A QUATRE PATTES, LES CHATS ...

**Attention, recueillir un animal de compagnie demande de lui apporter des soins, de l'attention, le nourrir ne suffit pas, et cela commence par la stérilisation et l'identification.**

Avoir un chat est un plaisir partagé par beaucoup d'entre nous, mais les propriétaires ont des obligations :

- notamment celle de le faire identifier (puce ou tatouage) et il est vivement recommandé de le faire stériliser ce qui l'empêchera de divaguer trop loin de votre domicile.
- de veiller à son bien-être.

### Chats errants en devenir chats libres (un réel problème) :

*Vous voyez régulièrement un chat errer dans votre quartier et il semble n'appartenir à personne ?*

*Surtout évitons de les laisser se reproduire.*

*Même si c'est difficile, sachez qu'il est interdit par la loi de nourrir les chats errants (article 120 du Règlement Sanitaire Départemental) pour éviter la prolifération, l'installation de colonie ainsi que les nuisances. C'est pourquoi le dispositif d'identification et de stérilisation est important.*

Si vous ne voulez pas ou ne pouvez pas le recueillir, alors adressez-vous à une association ou à un refuge, qui fera le nécessaire ; la stérilisation et le tatouage effectués, soit l'animal sera proposé à l'adoption, soit sera remis en liberté : c'est ce que nous appelons les « chats libres » et ils seront alors considérés comme animaux domestiques.

**Cela a un coût non négligeable et donc font appel à la générosité de chacun.**





## RÉSULTAT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DU 18 JUILLET 2024

Jury composé de 5 personnes des communes de :  
Beffes – La Guerche-sur-l'Aubois – Jouet-sur-l'Aubois  
– Marseilles-lès-Aubigny – Torteron

### Les candidats primés sont :

➤ 1 <sup>er</sup> prix	M. et Mme PINGRIS	3, rue du Pré-du-Roc
➤ 2 <sup>e</sup> prix	M. SARRAZIN et Mme THOMAS	5, rue de la Chaume
➤ 3 <sup>e</sup> prix	Mme USTRAFEV Liudmila	10, Levée du Bec d'Allier
➤ 4 <sup>e</sup> prix	M. CARTIER	3, rue du Champ-Grillau
➤ 5 <sup>e</sup> prix	M. et Mme DUMONT	14, allée du Déversoir
➤ 6 <sup>e</sup> prix	M. et Mme SEGRETAIN	7, rue du Champ-Grillau
➤ 7 <sup>e</sup> prix	Mme VEBER Sabine	28, levée du Bec-d'Allier
➤ 8 <sup>e</sup> prix	M. ELGUE et Mme BANCHET	7, Allée de la Boulaise

### Les candidats félicités sont, par ordre alphabétique :

M. BRINGOT Roger	4, rue des Ormes
M. et Mme CASSIOT	22, rue des Linans
M. CHAVOUET	50, rue des Fourmis
Mme FLUSAT Lucette	21, rue des Écoles
M. et Mme GILBERT	1, route d'Aprémont
M. et Mme MAILLET	17, rue du port
M. et Mme RABEUX	30, rue des Fourmis

### Les candidats hors classement sont :

M. et Mme JODEAU	8, rue des Écoles
------------------	-------------------

Tous les participants recevront une récompense.  
La remise des prix se fera au Centre Socioculturel.

# MARCHÉ DE NOËL CUFFY

CENTRE SOCIOCULTUREL



VENREDI 6 DÉCEMBRE 2024  
15 h à 22 h



*Marché  
gourmand  
et idées cadeaux*



Buvette  
Vin chaud  
Pain d'épice  
Gâteaux

# - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS -



## OCTOBRE

dimanche 13

➤ Randonnée pédestre – *GV de CUFFY*

dimanche 27

➤ Repas des Anciens *organisé par le CCAS*

## NOVEMBRE

samedi 9 - dimanche 10 – lundi 11

➤ Rifles - *Association du PATRIMOINE HISTORIQUE de CUFFY*  
(samedi : 20 h 30 – dimanche et lundi : 14 h 00)

samedi 16 - dimanche 17

➤ Rifles – *TENNIS CLUB*

dimanche 24

➤ Bourse aux jouets organisée par *l'ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES de CUFFY – centre socioculturel*

samedi 30 - dimanche 1<sup>er</sup> décembre

➤ Rifles – *LE COCHONNET*

## DECEMBRE

vendredi 6

➤ Marché de Noël – *centre socioculturel*

vendredi 13

➤ Arbre de Noël des enfants de la commune organisé par *le CCAS et l'école de CUFFY*

samedi 14

➤ Goûter de Noël organisé par *le CCAS et le CLUB des SENIORS*

dimanche 15

➤ Concert – *MUSIQUE HARMONIE*

